

Formation elearning

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de maitriser ans la fiscalité immobilière en 2017 et 2018 et leur impact sur le démembrement de propriété

COMPETENCES VISEES

Maîtriser les changements et pouvoir adapter les stratégies patrimoniales des clients à cette nouvelle donne.

PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de la gestion de patrimoine intermédiaires en financement désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue au titre de la DCI (IOBSP) ou de la DDA ou de la Loi Alur

PRE REQUIS

La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

 Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage.

La formation DEMEM est de 2h00

INTERVENANT



Patricia ROUVIER

Master 2 en gestion de patrimoine

DESU gestion de patrimoine

Certifiée CGPC

BUDGET

Sur devis

FORMATION DEMEMBREMENT DE PROPRIETE

PROGRAMME Parcours conforme aux exigences de la DCI, DDA et Loi Alur

Introduction

Principes du Démembrement.

Application dans le financement et l'assurance

Questions autour du démembrement de propriété sur de l'immobilier

- L'étendue des travaux d'un usufruitier,
- La vente d'un bien immobilier démembré (plus-value, remploi...),
- La donation temporaire d'usufruit d'un bien immobilier.

Quizz de validation